

AG JANVIER 2021 - PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS introduites par la CPC

PROPOSITION : Modification du match de réserve

Motivation :

Le but de cette proposition n'est pas de supprimer le match de réserve.

Dans tous les cas, les 2 premiers sets sont TOUJOURS joués.

Seule l'organisation du 3^{ème} set de réserve peut être remise en cause avec la proposition suivante

Il a été constaté que très souvent, l'organisation du match de réserve est assez « aléatoire » ; cela engendre de très nombreux retard pour le début des matchs premières.

Certains clubs doivent, à cause de contraintes de salles, organiser 3 rencontres sur un même terrain, les retards accumulés font qu'il arrive que le 3^{ème} match de la journée débute avec 1 heure de retard !!!

De plus, chaque W-E, pour 1 match sur 4, le nombre de joueurs inscrits ne dépasse pas 8 joueurs, libéro compris, le match de réserve a donc un intérêt assez limité.

Enfin, il n'est pas rare que des équipes déclarent forfait en réserve par manque de joueur ou de temps.

Les modifications à l'article existant sont en **ROUGE**

22.3. L'organisation de la rencontre de réserves est la suivante :

- ~~elle se joue en trois sets~~; les 2 premiers sets **se jouent d'office et s'arrêtent** à 25 points.
Le 3^{ème} set **se joue pour autant que celui-ci peut commencer au plus tard 20 minutes avant l'heure officielle du match de première. Il s'arrête** à 15 points ; il n'y a pas de toss entre les 2^{ème} et 3^{ème} sets des réserves.
Il est octroyé 1 point par set gagné ; aucun point ni aucune sanction ne sont appliqué au cas où le 3^{ème} set ne se joue pas.
- il n'y a pas Le reste est INCHANGE